

Les recherches sur le Méjan : les disciplines au cœur des tensions entre science et politique

FORUM

67

BERNARD HUBERT

Les tensions qui ont pu être causées par l'article de Claudine Friedberg, Marianne Cohen et Nicole Mathieu mettant en cause une discipline comme l'agronomie dans ses postures de recherche sur le terrain¹, sont révélatrices des confusions induites par la commande politique sur les postures épistémologiques des chercheurs. La situation du Méjan est de ce point de vue exemplaire d'une relativement longue histoire des interactions entre les politiques publiques et des équipes de recherche sollicitées afin de produire des connaissances utiles à l'action.

Il y a près d'une quarantaine d'années, le ministère de l'Agriculture a mis en œuvre une politique très volontariste de remise en valeur des terres du Méjan, s'appuyant sur une dynamique forte des agriculteurs locaux et de leurs associations. Le contexte y était favorable au développement de l'élevage ovin, allaitant mais surtout laitier, sous l'influence du pôle agro-alimentaire de Roquefort assurant une rémunération élevée du lait de brebis dans un Massif Central sud menacé par la déprise et la désertification. Le Méjan est donc resté relativement prospère, habité, et organisé par une filière co-gérée entre producteurs et transformateurs (la « Confédération de Roquefort »), mais aussi par les familles du Causse et, tout particulièrement, par les femmes prenant en main la diversification des activités (gîtes, fermes auberges, autres produits, etc.). Le projet technique consistait alors à défricher et à broyer des cailloux pour implanter davantage de prairies améliorées, apportant une alimentation de qualité à des brebis à haut niveau de production. L'État y met alors les moyens à travers sa politique de développement agricole et rural. Ces actions, visant à l'intensification de l'élevage, s'inscrivaient dans le courant « productiviste » général qui aimait toutes les transformations de l'agriculture française à l'époque. De ce fait, la demande de connaissances était très techno-centrée ; elle portait sur de l'ingénierie agronomique et zootechnique classique : amélioration génétique de la race Lacaune, nouvelles variétés fourragères adaptées, fertilisation, machinisme ... De toute façon, dans un contexte d'élevage très technique lui-même, ces prairies étaient essentiellement destinées à la production de fourrage stocké et distribué à l'auge, à des animaux dont la ration était soigneusement calculée en référence aux recommandations des nutritionnistes animaux, selon des tables alimentaires très normées.

Des questions connexes, comme celles portant sur les risques d'érosion, ont alimenté dès cette époque les équipes de l'observatoire Causse-Cévennes², non sans controverses scientifiques ! Mais d'autres controverses ont été rapidement ouvertes par des équipes de chercheurs du CEPE-CNRS de Montpellier, pour la plu-

part eux-mêmes de formation agronomique, mais ayant acquis une sensibilité écologique au contact des phyto-écologues de l'École montpelliéraine. Après avoir cartographié les pelouses et les formations ligneuses du Causse (M. Thiault, 1968), ils en ont prôné la mise en valeur « douce » par des fertilisations légères et surtout une gestion plus fine du pâturage, conçu comme un levier d'action sur les dynamiques prairiales à partir de la végétation spontanée (Long, 1974 ; 1975 ; 1979). Les quelques expérimentations qu'ils ont pu conduire sur plusieurs années ont confirmé le bien fondé de leur approche théorique (D. Hubert, 1978) ; mais ne disposant pas de compétences en zootechnie ni en sciences sociales, ils n'ont pas assez pris en compte les systèmes d'élevage pour faire la preuve du caractère opérationnel de leurs propositions ; ils n'ont pas davantage montré en quoi celles-ci se démarquaient des paradigmes productivistes dominants.

Ainsi, durant cette phase, il était attendu de l'agronomie qu'elle produise une ingénierie favorisant l'accroissement de la productivité des systèmes de production. Même si une première contestation, sous influence écologique, de cette agronomie totalement centrée sur l'idée d'intensification a pris corps, elle n'a pas eu d'influence réelle. Faute peut-être de s'être assez intéressée aux hommes : une vision seulement éco-centrée, ne prenant pas suffisamment en compte les savoirs et les valeurs des acteurs – que ces acteurs soient ceux de l'administration avec des objectifs de mise en valeur des terres difficiles ou les professionnels eux-mêmes avec leurs propres systèmes de pensée et de valeur – peut-elle les convaincre d'agir autrement ? Seul le programme Causse-Cévennes était porteur d'une dimension interdisciplinaire autour de la géographie, dans ses composantes physiques et humaines, et de la sociologie, mais également d'une autre forme d'agronomie, privilégiant une approche systémique centrée sur les exploitants, s'intéressant plus à leurs actes qu'aux mécanismes agronomiques. Cette position d'agronomes de l'Inra reposait sur la contestation d'une agronomie dominante, normative et positiviste, fondée sur l'objectivité des faits expérimentaux : elle se référait à des approches plus anthropologiques comme celle par exemple d'A.-G. Haudricourt (1987), conduites en interdisciplinarité dans la suite des travaux initiés dans le cadre de la RCP Aubrac (CNRS, 1970) ou des recherches conduites dans les Vosges (Osty, 1978a, 1978b ; Auricoste et al., 1983 ; Osty et al., 1998). Ni techno-centrée, ni éco-centrée, cette démarche privilégie l'observation des pratiques, l'écoute des discours, la représentation des savoirs techniques, la diversité des systèmes d'exploitation, la modélisation systémique, l'analyse des interactions entre individus et entre groupes sociaux, chercheurs

BERNARD HUBERT

Écologue,
Inra, Département
systèmes agraires
et développement,
147, rue de l'Université,
75338 Paris cedex 07,
France
hubert@avignon.inra.fr

¹ Elle s'opposerait aux approches des sciences sociales, plus attentives à l'expression des acteurs du terrain et plus à même de les traduire en questions et objets de recherche !

² Ce programme, à caractère fortement interdisciplinaire, faisait partie des « Observatoires du changement économique, écologique et social » lancé par le Programme Interdisciplinaire de Recherches sur l'Environnement (PIREN) du CNRS en 1979 (annales du Parc National des Cévennes, 4, 1989 et 5, 1992).

NATURES
SCIENCES
SOCIÉTÉS

2002

compris. Peut-être était-ce une position trop novatrice et risquée, et déconsidérée tant du côté de l'agronomie « classique » que des sciences sociales « véritables » ? De toute façon, même si ces expériences avaient déjà été développées ailleurs en France, comme dans les Vosges (Collectif, 1995), le programme Causse-Cévennes n'était qu'un « observatoire du changement écologique, économique et social » et seul, le parc national des Cévennes³ s'est appuyé sur les connaissances produites dans ce cadre. Quant aux moyens lourds de l'administration, ils étaient ailleurs, là où la technique continuait à mettre la nature au service de l'homme.

Mais les choses vont vite changer. Tout d'abord, grâce aux progrès en génétique et en nutrition animale, le rayon de ramassage du lait par Roquefort se réduit, la collecte ne concerne plus que l'ouest du Causse et il n'y a plus de collecte en été⁴ : les jeunes ne peuvent plus s'installer en production laitière du fait d'une politique régionale stricte de quotas. D'où l'émergence de nouvelles alternatives comme la fabrication d'un nouveau fromage au lait de brebis⁵ ou la production de viande ovine⁶. Par ailleurs, avec l'abandon des objectifs productivistes pour les agricultures de ce type de régions et le développement des préoccupations environnementales, l'action de l'État (de plus en plus relayée, voire même incitée par celle de Bruxelles) prend une nouvelle tournure (mesures agri-environnementales⁷, protection de la biodiversité et des paysages...). Elle tend désormais à privilégier la nature au service d'un homme générique (« global » ?) en compensant localement, par des compléments de revenus non négligeables, les contraintes ou les difficultés que les agriculteurs locaux pourraient rencontrer afin de satisfaire ces objectifs de protection des pelouses sèches, des outardes, des vautours, etc. Les anciennes solidarités entre éleveurs caussenards se défont, car les intérêts divergent bien plus qu'il y a vingt ans. On peut, par exemple, distinguer des producteurs « traditionnels » pour Roquefort très liés à une organisation par filière très spécifique, des nouveaux producteurs de lait qui jouent le fromage local, des producteurs de viande avec des systèmes d'agnelage assez intensifs et des éleveurs « agri-environnementaux » avec des parcs clôturés et des brebis *scottish black face*, eux-mêmes rémunérant leur temps libéré par les clôtures en posant des clôtures chez les autres... Le parc national devient un interlocuteur reconnu par les professionnels⁸ et le ministère chargé de l'Environnement s'intéresse de plus en plus à ces territoires au nom de la biodiversité des paysages remarquables. Le ministère de l'Agriculture qui dispose à Florac d'un centre de formation pédagogique, destiné à la formation des enseignants des lycées agricoles, le spécialise sur les questions d'agri-environnement et de gestion de l'espace et des paysages...

La demande de recherche évolue alors très rapidement. Auparavant écartées ou confinées dans des positions naturalistes, les approches écologiques sont désormais considérées comme prioritaires puisque elles sont censées prendre la nature comme objet focal. Mais l'écologie n'est pas tout à fait prête à fournir des connaissances directement utilisables pour l'action, comme l'agronomie sait le faire : l'écosystème

reste un concept abstrait, sans assise spatiale, qui permet remarquablement d'étudier et de modéliser des interactions, des flux, des cycles, des bilans... mais qui n'est pas fait pour agir sur le monde. Il n'en est qu'une représentation faite pour le comprendre et éventuellement le mesurer, pas pour le transformer. Bien que les tentatives de le réifier soient fortes, et nombreuses, elles ne permettent pas d'agir mieux : prendre le modèle pour la réalité ne sourit pas plus aux écologues qu'aux économistes ! Surtout quand il y a confusion de nomenclature, comme c'est le cas régulièrement avec la notion d'espèce : celle-ci est une catégorie de la systématique et n'est en rien opérationnelle. Il en va de même pour la catégorie phytosociologique de « pelouses sèches calcicoles ». Quand il faut protéger une espèce quelque part, c'est à ses populations qu'il faut s'intéresser et aux individus qui les constituent, à leur alimentation, à leur reproduction, à leurs prédateurs et bien sûr aux autres populations avec lesquelles elles interagissent au sein des peuplements et des communautés. Mais maîtriser tout cela nécessite de disposer de connaissances sur des processus complexes qui restent largement inconnus et qui sont difficiles à connaître ! Les progrès méthodologiques de ces vingt dernières années (en informatique pour la modélisation et le traitement des données, en génétique pour le marquage des individus, en électronique pour leur équipement et leur suivi, etc.) sont à l'origine, bien sûr, de considérables accroissements de nos connaissances, mais également de nos incertitudes. La connaissance écologique est indispensable certes, mais elle ne résoudra pas toutes les questions générées par la préservation de la biodiversité ou des paysages, si elle ne s'allie pas étroitement avec les sciences qui s'intéressent aux actions des hommes qui façonnent ces paysages et qui manipulent les éléments de cette biodiversité.

Les équipes des différentes disciplines essaient alors de trouver leur place au mieux et de se positionner dans les différents appels d'offres (du CNRS, du ministère de la Recherche, du ministère de l'Environnement ou de la Commission de Bruxelles) en s'alliant si possible aux services locaux du parc, de la chambre d'agriculture, des instituts techniques ou d'autres organisations professionnelles, non sans un certain opportunisme. Chacune défend la spécificité et l'utilité de son apport aux problématiques actuelles en perdant de vue les pratiques interdisciplinaires qui s'étaient pourtant constituées quand la recherche se donnait comme objectif une analyse « critique » des interventions envisagées ou réalisées. Dans une situation où les exigences à l'égard du caractère opérationnel des résultats de la recherche sont plus explicites et plus ouvertes à des approches nouvelles, chacun n'a-t-il pas alors tendance à rouler pour soi en montrant bien les limites des démarches « concurrentes ». D'autant que si l'incitation à l'interdisciplinarité est toujours le leitmotiv des discours institutionnels, elle n'est guère suivie d'effets ni dans les procédures d'évaluation des chercheurs, ni dans les politiques éditoriales de la plupart des revues. C'est pourtant bien aux marges des disciplines, et souvent par le frottement interdisciplinaire, qu'émergent de nouvelles problématiques et de nouveaux objets enrichissant les disciplines ainsi que cela a pu être démontré à plusieurs reprises dans des ouvrages comme *Les passeurs de frontières*

³ Seul Parc National (selon la législation française) à être habité et fortement marqué par des activités humaines, qu'il n'était pas question d'exclure...

⁴ La production a lieu essentiellement en hiver à partir d'une alimentation des troupeaux sur la base d'aliments distribués en bergerie : foin, ensilage, céréales produites localement et « bouchons » de luzerne déshydratée achetée bon marché en Champagne.

⁵ Le Fédou, produit par une société artisanale qui prend le lait des producteurs nouvellement installés et le lait d'été, en fin de lactation, des producteurs les plus tardifs, c'est-à-dire de ceux qui produisent au printemps sur la base d'une alimentation en herbe plutôt que l'hiver à partir d'une alimentation au « bouchon » de luzerne.

⁶ Avec la race Blanc du Massif Central (BMC).

⁷ Le ministère a longuement hésité entre « agro-environnemental » (en référence à *agronomie*, c'est-à-dire à la science de l'agriculture) et « agri-environnemental » (en référence à *agricole*, c'est-à-dire aux activités liées à l'agriculture). Il vient de trancher pour le second terme.

⁸ Il se positionne même comme opérateur de la qualification de produits de terroir !

(Jollivet, 1992), des articles publiés dans NSS (pour ne citer que Mathieu et al., 1997 ; Deffontaines et Brossier, 2000 ; Hubert et Bonnemaire, 2000) ou dans les résultats des travaux soutenus par le Programme environnement, vie et sociétés du CNRS (Blasco, 1997). Cette situation paraît paradoxale : à un moment où les problématiques prônées par ces démarches de recherche rencontrent les exigences de l'action, les dispositifs de recherche semblent éclater, et chacun y va pour soi en ignorant les autres ou en les associant marginalement : besoin d'expertise écologique dans les sciences sociales ou besoin de sciences sociales en amont et en aval d'une recherche écologique. L'agronomie, quant à elle, cherche à se situer par rapport à une ingénierie écologique dont la pertinence reste à démontrer, en niant aux passages les acquis d'une agronomie des faits techniques qui a su s'élargir à une technologie du changement (Osty et al., 1998) !

Il s'agirait au contraire de savoir combiner plusieurs approches pour traiter des objets qui soient scientifiques tout en ayant du sens pour les acteurs concernés, en situation. Ainsi, par exemple, une thèse a porté sur la « dynamique des populations de buis », petit ligneux envahissant les pelouses sèches du Causse (Rousset, 1999). Elle repose sur des comptages soigneux des plantules et une cartographie de leur localisation. Mais le buis, lui, n'est visible pour l'éleveur que quand il dépasse la hauteur de la pelouse : c'est alors que les brebis (qui en consomment à l'état plantule, quand elles ne les piétinent pas, dans la même bouchée que la végétation herbacée) le refusent dans leur alimentation. C'est alors aussi que, pour l'éleveur, il devient envahissant ; il va gêner ses déplacements, ceux de ses bêtes et sa possibilité de les voir. Son objet à lui est bien la « pénétrabilité » des milieux et même si cette pénétrabilité est bien une conséquence de la dynamique de population des ligneux au sein d'un peuplement herbacé, le lien entre les deux problématiques ne va pas de soi. Nous pourrions identifier bien d'autres exemples de ce type, où il reste à identifier des objets intermédiaires qui ont sens à la fois pour les chercheurs et pour les acteurs de l'espace rural et qui ne peuvent se traiter qu'en interdisciplinarité. Comme on a su le faire pour d'autres objets comme le troupeau, le champ cultivé, etc., il faudrait rendre la « pénétrabilité » traitable scientifiquement sans en réduire les dimensions techniques, biologiques, cognitives, sociales⁹ ...

Dans le contexte évoqué ci-dessus, la recherche perd sa dimension critique et s'empare des mots du sens commun, ou pire, des mots du langage convenu des discours politiques et des appels d'offre qui en découlent : on prend les paysages, la biodiversité, la gestion de l'espace rural au premier degré comme si ces notions n'avaient pas d'abord à être scientifiquement déconstruites et analysées afin d'élaborer les concepts et les méthodes dont on a besoin pour travailler. Les emprunts faits au langage scientifique dans les problématiques des politiques publiques ne doivent pas faire oublier que les problématiques environnementales sont des constructions sociales. Ils doivent, tout au contraire, susciter des exigences de rigueur renforcées chez les scientifiques ; ceci doit en particulier se traduire par une attention accrue portée à la diversité des points de vue disciplinaires, en évitant de les stigmatiser dans des raccourcis fâcheux. Il

nous faut commencer par nous interroger sur le sens de ces programmes et de ce qu'ils attendent de nous, les chercheurs. Il nous faut faire preuve d'une réflexivité aiguisée vis-à-vis des situations dans lesquelles la recherche est sollicitée – si ce n'est interpellée – par une diversité de partenaires engagés, se justifiant chacun par un discours construit, mais non sans contradictions entre eux, ni sans conflits et controverses. Chacune de ces opinions émises, y compris celles de chercheurs, sont socialement situées, et c'est en contribuant à l'analyse scientifique de cette diversité que nous pouvons effectivement intervenir utilement dans les indispensables procédures de négociation que ces nouvelles problématiques génèrent.

BIBLIOGRAPHIE

- Auricoste, C., Deffontaines, J.P., Fiorelli, J.L., Langlet, A., Osty, P.L., 1983. Friches, parcours et activités d'élevage. Points de vue d'agronomes sur les potentialités agricoles. Le cas des Vosges et des Causses. Paris, Inra Publications, 55 p. + cartes h. t.
- Blasco, F., (Éd.), 1997. Tendances nouvelles en modélisation pour l'environnement. Elsevier, Paris.
- CNRS, 1970. L'Aubrac, étude ethnologique, linguistique, agronomique et économique d'un établissement humain. Tome 1, Éditions du CNRS, Paris.
- Collectif, 1995. Pays Paysans Paysages dans les Vosges du Sud. Les pratiques agricoles et la transformation de l'espace. Inra éditions, Paris (1ère édition 1977).
- Deffontaines, J.P., Brossier, J., 1999. Système agraire et qualité de l'eau. Efficacité d'un concept et construction négociée d'une recherche, Natures Sciences Sociétés 8, 1, 14-25.
- Haudricourt, A-G., 1987. La technologie, science humaine. Maison des Sciences de L'Homme, Paris.
- Hubert, B., Bonnemaire, J., 2000. La construction des objets dans la recherche interdisciplinaire finalisée : de nouvelles exigences pour l'évaluation, Natures Sciences Sociétés 8, 3, 5-19.
- Hubert, D., 1978. Evaluation du rôle de la végétation des parcours dans le bilan écologique et agro-économique des Causses. Thèse de l'Université de Montpellier II.
- Jollivet, M., (Éd.), 1992. Sciences de la nature, sciences de la société, les passeurs de frontières. CNRS Éditions, Paris.
- Long, G., 1974. Diagnostic phytoécologique et aménagement du territoire. I. Principes généraux et méthodes. Masson, Paris.
- Long, G., 1975. Diagnostic phytoécologique et aménagement du territoire. II. Application du diagnostic phytoécologique. Masson, Paris.
- Long, G., 1979. Les bases écologiques du développement de l'espace rural méditerranéen : zones rurales marginalisées. Le courrier du CNRS 31, 17-26.
- Mathieu, N., Blanc, N., Rivault, C., Cloarec, A., 1997. Le dialogue interdisciplinaire mis à l'épreuve : réflexions à partir d'une recherche sur les blattes urbaines. Natures Sciences Sociétés 5, 1, 18-30.
- Osty P.-L., 1978a. L'exploitation agricole vue comme un système. Diffusion de l'innovation et contribution au développement. Bull. techn. Inform. Minist. Agric. 326, 43-49.
- Osty P.-L., 1978b. Pratiques d'élevage et paysages du Causse Méjan. Économie rurale 128, 15-22.
- Osty, P.-L., Lardon, S., Sainte-Marie, C., 1998. Comment analyser les transformations de l'activité des agriculteurs ? Propositions à partir des systèmes techniques de production. In : Brossier J., Dent B. (Éds.) : Gestion des exploitations et des ressources rurales. Entreprendre, négocier, évaluer. Farm and rural management. New context, new constraints, new opportunities. Étud. Rech. Syst. Agraires Dév. 31, 397-413.
- Rousset, O., 1990. Dynamiques de régénération et interactions positives dans les successions végétales. Installation de *Buxus sempervirens* L. et *Quercus humilis* Miller sur les pelouses des Grands Causses gérées par le pâturage. Université de Montpellier II, Montpellier, 260 p.
- Thiault, M., 1968. Reconnaissance phyto-écologique des hautes terres des grands Causses lozériens. Doc n°37, CNRS-CEPE, Montpellier, 117 p.

⁹ Le lecteur intéressé trouvera dans ce même numéro de la revue, en rubrique « Regards », comment des connaissances écologiques, hydrologiques et économiques peuvent déboucher sur des procédures d'action pertinentes par la maîtrise du niveau d'eau du lac de Grand-Lieu.